

REGISSEUR(SE) PRINCIPAL(E) ET SON

L'EPCC L'Astrada recrute un(e) régisseur(se) principal et son en CDI.

CCNEAC / Groupe 5

Convention collective : Convention collective des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC)

Description de l'établissement

L'Astrada est une Scène Conventionnée d'Intérêt National « Art en territoire - Jazz et création pluridisciplinaire » de 500 places située à Marciac (Gers).

L'association « Jazz in Marciac » qui est à l'origine du festival international Jazz in Marciac depuis 1978 a créé L'Astrada en 2011. Depuis le 1er janvier 2017 L'Astrada est un établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial dont les membres sont l'Etat, la Région Occitanie, le Département du Gers et la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers.

Scène conventionnée en milieu rural, L'Astrada est partenaire du festival Jazz in Marciac avec une programmation dédiée et développe à l'année sur le territoire un projet artistique et culturel pluridisciplinaire construit autour des missions suivantes :

- la diffusion avec la programmation d'une saison culturelle pluridisciplinaire,
- la création avec des dispositifs de résidence,
- la formation en accompagnant les professionnels notamment émergents,
- l'éducation artistique et culturelle,
- la participation de la structure au sein des réseaux spectacle vivant et jazz en particulier.

Description du poste

Sous l'autorité de la directrice de l'établissement, le(la) régisseur(se) principal(e) et son supervise l'ensemble des opérations techniques liées aux résidences, à la diffusion des spectacles (en salle ou hors les murs), à la location de la salle et de tout autre projet mis en œuvre par la direction.

Il(elle) veille au bon usage du bâtiment en lien avec le responsable de site.

Il(elle) met en œuvre sur le plan technique les productions et les accueils dans le respect des budgets impartis.

En collaboration avec le régisseur principal et lumière il(elle) encadre l'ensemble des personnels techniques (intermittents et stagiaires).

Missions

Régie Principale

Le(la) régisseur(se) principal(e) :

- assure d'une manière générale la régie principale et son du théâtre,
- étudie les fiches techniques et adapte les plans son des spectacles qui lui sont confiés en relation avec les compagnies,
- détermine les besoins de matériels après analyse des fiches techniques, puis établit une liste de locations, d'emprunts, ou d'achat après entretien avec le(s) régisseur(s) de la compagnie accueillie
- accueille, assiste et conseille les régisseurs des compagnies accueillies,

- veille au respect des horaires de balances par les équipes accueillies,
- participe aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public,
- coordonne les équipes techniques de sa spécialité ainsi que les équipes de sécurité,
- organise et participe au montage et démontage des spectacles et manifestations en lien avec le reste de l'équipe technique (son, lumière, plateau, décor...),
- est chargé des permanences techniques pendant les représentations,
- met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public,
- gère la maintenance des équipements scéniques,
- propose et soumet à la directrice les besoins en investissements du secteur son,
- participe à la rédaction et veille au respect du DUER (document unique d'évaluation des risques professionnels),
- réalise des bilans d'activité technique.

Régie son

Le(la) régisseur(se) son :

- est responsable et assure la régie son du théâtre,
- élabore ou adapte les plans de son,
- effectue les réglages et prépare la conduite son,
- assure la responsabilité des effets sonores des spectacles lors des répétitions et représentations,
- crée, si nécessaire, des plans son pour certains spectacles,
- assure le rangement du matériel dont il(elle) a la charge,
- effectue les opérations de maintenance (contrôle et entretien du parc de matériel et son du théâtre),
- tient à jour un inventaire des matériels dont il(elle) a la charge,
- évalue les besoins en consommables,
- effectue une veille technologique, commerciale et réglementaire sur les matériels d'éclairage et les équipements électriques scéniques,
- veille au respect des règles de sécurité et préconise la mise en place des moyens de prévention nécessaires.

Description du profil recherché

Formation aux métiers du son pour le spectacle vivant.

Maîtrise des équipements de sonorisation et de l'ensemble des outils de la chaîne du son et de leur utilisation (savoir-faire un patch / installation plateau et backline).

Connaissance de l'environnement SOUNDCRAFT et notamment maîtrise de la console SOUNDCRAFT VI1 (équipement de la salle).

Maîtrise de l'outil informatique et de logiciels professionnels.

Sensibilité aux différentes formes du spectacle vivant.

Dynamique, méthodique, sens de l'initiative, de l'organisation, goût pour le travail en équipe, ouverture d'esprit, autonomie.

Travail soumis à la manipulation de charge, avoir une bonne condition physique.

Disponibilité (travail en soirée et le week-end).

Habilitation électrique (B1).



CACES 1A (nacelle) / SSIAP 1 serait un plus.
Notion d'accroche & levage.

Description de l'expérience recherchée

Expérience dans un premier poste équivalent exigée.

Date de prise de fonction

Octobre 2021

Date limite de candidature

19 septembre 2021

Candidature à adresser par mail à l'attention de Fanny PAGES, directrice de L'Astrada en précisant en objet « candidature au poste de technicien(ne) son EPCC L'Astrada » : recrutement@lastrada-marciac.fr.

Salaire envisagé

Statut agent de maîtrise - Groupe 5 – CCNEAC – rémunération selon expérience
13^{ème} mois
Tickets restaurant

Lieu

Marciac (32)

Site web de l'entreprise/de l'organisme

www.lastrada-marciac.fr